

2021-2022

BULLETIN MUNICIPAL  
AMY



SOMMAIRE

Le mot du Maire

L'urbanisme

Le secrétariat de Mairie

Le recensement

La bibliothèque

L'accueil des loisirs

Le cadeau des collégiens

Le Noël des aînés et des enfants

Les marcheurs

Le SIRP

Les travaux

L'état civil

Les entreprises et artisans de la commune

Les évènements

Les remerciements





## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Amédéens, Amédéennes,

En ce début d'année, je vous présente ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, en mon nom et celui des membres du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de réussite, bonheur et santé.

La santé bien entendu dans le contexte encore perturbé que nous vivons. Pour tous, les fêtes de fin d'année, traditionnellement période de convivialité, de retrouvailles, de partage n'ont toujours pas eu la bonne saveur.

Restons optimistes, nous avons vu en extérieur l'intervention d'un magicien ainsi que le Père Noël distribuer près de 70 cadeaux aux enfants et puis dans la foulée, 72 cadeaux à nos aînés.

Pour cette année, nous continuerons les projets d'amélioration de notre commune avec, entre autres :

La finition de la mise en œuvre de la vidéo surveillance dans nos murs,

Les travaux dans les logements communaux,

Les mises à niveaux de nos salles de classe, salle des fêtes et autres infrastructures,

La conduite d'actions tels que l'accueil de la Caravane des Jeux d'été, le déploiement du Ciné Rural avec des projections de films récents, la création d'une aire de jeux pour les plus petits,

Les travaux de voiries et de trottoirs avec les études préalables en début d'année.

Voici donc les idées, les projets, les envies que l'ensemble du Conseil Municipal et moi-même tâcherons de mener à bien pour votre bien être avec, toujours, l'œil attentif aux dépenses et aux impôts.

Pour conclure, je vous souhaite à nouveau le meilleur pour 2022

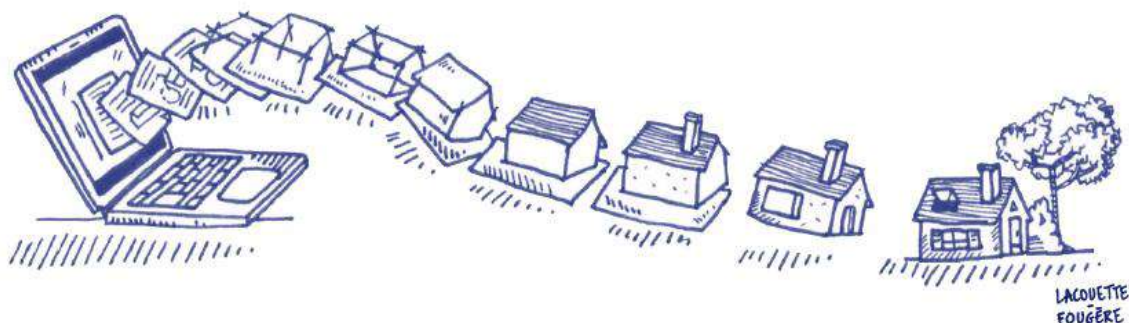
Bien à vous.

Yann GUIGAND.

# L'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, nous sommes prêts à recevoir vos demande permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Laissez-vous guider :



## J'ai un projet de travaux...

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

## Le dépôt en ligne, c'est...

Un service accessible à tout moment où que vous soyez.

Un gain de temps et d'argent : plus besoin de passer par la mairie ou d'envoyer votre dossier en recommandé.

Une démarche écologique : pas d'impression multiple.

## Comment procéder...



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux. Préparation de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction. Anticipation du calendrier de réalisation.



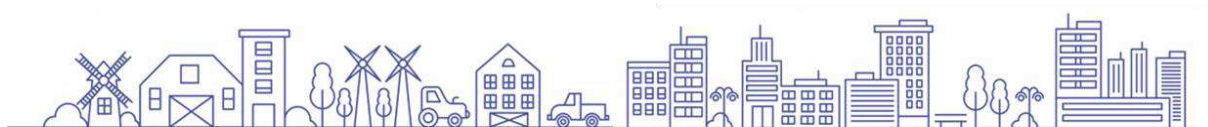
Je me connecte au guichet unique à l'adresse suivante :

<https://paysdesources.geosphere.fr/guichet-unique>

Je ne sais pas quel formulaire utiliser, je me renseigne en mairie ou je clique sur l'onglet « Quel dossier pour mon projet » qui me redirigera vers le site « service-public.fr ».

Je clique sur « Créer un compte usager », je renseigne le formulaire, j'accepte les conditions générales d'utilisation du guichet unique et je suis les instructions affichées à l'écran.

Vous n'avez aucune obligation d'envoyer vos dossiers en ligne, vous pouvez continuer de les déposer en mairie. Vous aurez les mêmes délais légaux quel que soit votre mode de dépôt. Vous êtes renseignés à chaque étape de votre dossier et votre interlocuteur reste la mairie.



## **SECRETARIAT DE MAIRIE**

*Une nouvelle façon de vous recevoir en mairie avec des créneaux horaires plus larges :*

*Mardi de 14 h 00 à 17 h 30*

*Jeudi de 8 h 00 à 13 h 00*

*Vendredi de 8 h 00 à 13 h 00*

*En cas d'indisponibilité durant ces horaires, vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour être reçu le mardi après 17 h 30, par notre secrétaire.*

*Si vous souhaitez rencontrer l'un des élus, téléphonez au 03 22 88 34 69 aux horaires d'ouvertures de la mairie.*

*En dehors des créneaux habituels d'ouvertures, vous pouvez joindre la secrétaire au numéro suivant : 07 66 63 59 21 ou remplir le formulaire de contact que vous trouverez sur le site : [amy-oise.fr](http://amy-oise.fr)*

*Les mesures de sécurité liées au COVID sont toujours en vigueur au sein de la mairie, c'est pourquoi le port du masque reste obligatoire ainsi que tout autre geste barrière.*





Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

**Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier sur le site**  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Vos codes confidentiels de connexion sont joints à ce courrier ou vous seront remis prochainement par votre agent recenseur.**

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

Elles seront remises à l'Insee pour établir des **statistiques rigoureusement anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

L'agent recenseur de la commune est Madame FAGGO Valérie, elle a été désignée par l'assemblée délibérante et nous lui avons remis une carte signée par Monsieur le Maire qu'elle doit vous présenter si vous le souhaitez. Aucune autre personne n'est mandatée pour cette mission.

# BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque continue de fonctionner à cadence régulière et les horaires d'ouvertures ont été amplifiés de façon à attendre le retour des élèves du collège. Madame CARPENTIER qui en assure le fonctionnement pratique maintenant les horaires suivants :

le mardi de 16 h 00 à 18 h 00.

En partenariat avec les institutrices, elle reçoit les enfants de la classe de Madame FRION et de Madame ROUSSEAU pour qu'ils choisissent de la lecture qu'ils travailleront ensuite en cours.

Lors des vacances d'été, il a été difficile d'organiser des après-midis récréatifs car des travaux de sécurité ont été effectués.

De ce fait, c'est dans la salle du Conseil qu'il a fallu improviser et les jeunes qui ont participé ont pu se défier aux jeux de société courant du mois de juillet.



## ACCUEIL DES LOISIRS

Cette année, durant la période estivale, nous avons accueilli les enfants qui participaient au centre de loisirs qu'organisait le Centre Social et Culturel de Lassigny.

Plusieurs choix s'offraient aux enfants mais à Amy, un mini séjour a été organisé. Les enfants étaient en camping sur le terrain de football et ils disposaient du barnum de la commune pour la prise des repas, et de la salle des fêtes en cas de pluie ou pour faire leur toilette.

Une belle réussite pour cette première !

Merci à Monsieur HERMIL et son équipe.

## NOS FUTURS COLLEGIENS

Les enfants qui sont entrés en 6<sup>ème</sup> ont reçu un cadeau en récompense de leur travail de l'année. Il y avait 9 enfants concernés et c'est encore avec un grand plaisir que nous leur avons offert 30 € 00.



## LE NOËL DES AINÉS ET DE NOS ENFANTS

Nos aînés ont reçu une carte cadeau ou un colis pour Noël, tandis que nos enfants ont pu cette année, profiter d'un spectacle de magie avant la distribution des jouets par le Père-Noël.



## LES MARCHEURS

Le groupe de marcheurs d'Amy a résisté à la pandémie.

Nous marchons le jeudi matin d'avril à septembre et l'après-midi d'octobre à mars. Chaque sortie est de l'ordre de 8 à 10 kms, soit environ 02 heures 30 et chacun à son rythme.

Ce n'est pas de la compétition et nous nous attendons mutuellement. Aucune personne n'est laissée à la traîne.

Le rendez-vous est devant la salle des fêtes pour 8h45 ou 13h45 suivant l'époque de l'année.

Nous avons plusieurs circuits autour d'Amy et les communes environnantes. Parfois nous faisons du covoiturage pour aller sur Beaulieu, Canny, Crapeaumesnil ou Beuvraignes.

Nous avons notre mascotte Dick qui nous accompagne avec sa maîtresse.

Nous faisons quelques belles rencontres au cours de nos sorties et nous voyons fréquemment du gibier (chevreuil, lièvre, faisan, perdrix etc...).

Ce groupe est ouvert à toutes les personnes qui le souhaitent. Il suffit de nous rejoindre au point de rendez-vous.

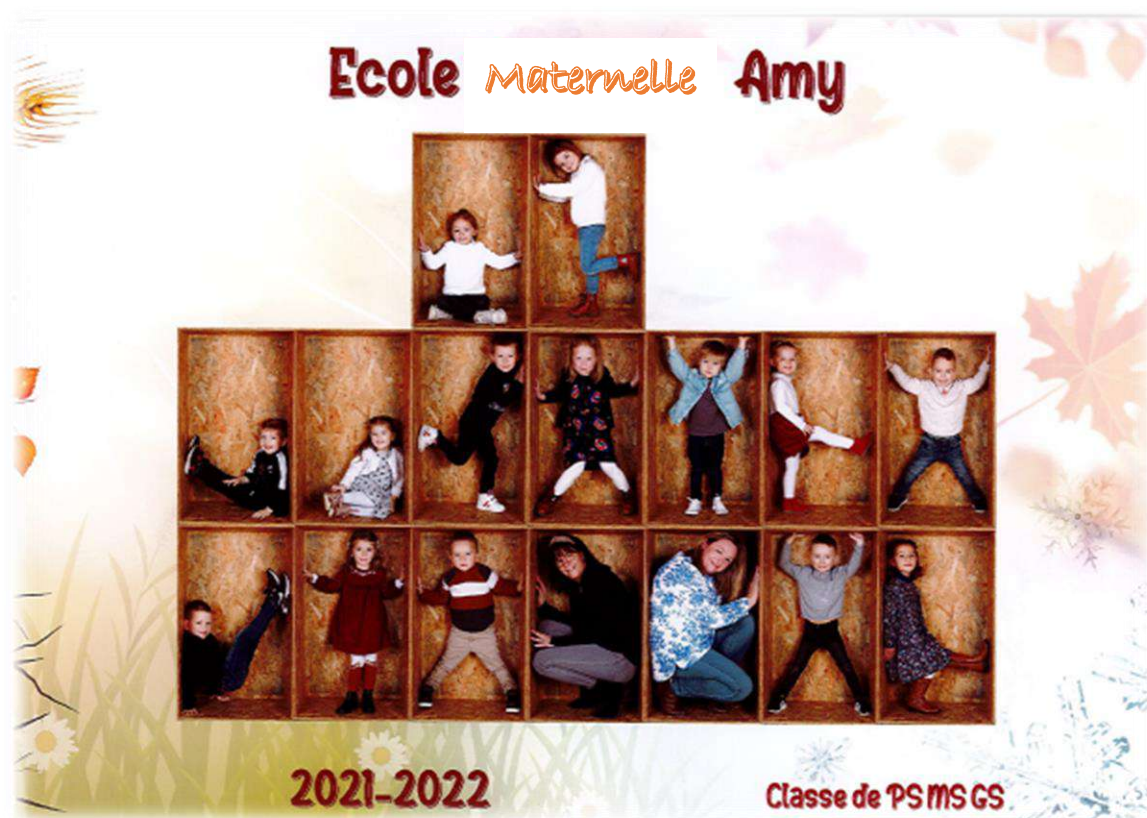
Le groupe de marcheurs d'Amy.



# SIRP AMY-AVRICOURT-MARGNY AUX CERISES



La classe de Madame FRION comprend 9 élèves de CM1 et 13 élèves de CM2



La classe de Madame ROUSEAU comprend 11 élèves de petite section, 3 élèves de moyenne section 2 élèves de grande section.

En raison de la COVID, les projets ne sont pas arrêtés pour le moment. Toutefois, une opération « confection pizza » a été menée chez les plus grands.



## L'AMENAGEMENT DE LA CLASSE PRIMAIRE

Lors des derniers contrôles de sécurité des écoles, il a été demandé que soit installée une seconde porte dans la classe des primaires pour pouvoir évacuer les lieux si nécessaire. De ce fait, l'installation s'est faite entre la salle de classe et la bibliothèque. Il a fallu ensuite modifier l'ouverture de la porte extérieure de la bibliothèque par une ouverture antipanique.

Les travaux de peinture ont été réalisés par une entreprise du village, nous remercions Monsieur MAZINGUE Frédéric.



## TRAVAUX PORCHES, GARAGE COUR DE L'ECOLE ET PARKING

La signalisation a été mise en place sur le parking de la mairie et des écoles. Il est maintenant interdit de circuler sur la place durant les périodes scolaires de façon à assurer la sécurité des enfants.

Le porche de l'école côté classe primaire a été remis en état tandis que des travaux du côté maternelle ont été effectués sur la toiture du garage et du préau.



## LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES

Les portes et fenêtres de notre salle des fêtes ont été changées afin d'assurer une meilleure isolation et en même temps rénover un ensemble d'éléments vétustes. Les portes installées sont toutes des portes antipaniques, ce qui garantit une plus grande sécurité en cas de problème.



A l'intérieur de la salle, l'éclairage et le chauffage ont aussi subi une rénovation. Les anciens luminaires ont été remplacés par des pavés lumineux et les aérothermes ont été changés. Dans le local dit « de pompe », une alimentation électrique a été installée et un luminaire posé.

## COUCHER DE SOLEIL AMY AMY



## L'ETAT CIVIL



### DECES :

Madame CARPENTIER Odette le 12 mai

Monsieur MELLIER Régis le 15 décembre

### MARIAGE :

Monsieur CARLIER Wulfran

Madame STINGA Madalina le 17 avril



Monsieur ALLEGAERT Franck et

Madame VANPEVENAGE Nathalie le 31 juillet



### NAISSANCES :

Lucas DEJONGHE-LOMBARD le 16 juin

Naël LORDEZ le 24 juin

Maël AVRIL le 31 juillet

Florine NANTON le 25 aout

Sofia ABOUELHAK le 16 décembre

Juliana CARLIER le 25 décembre

	2018	2019	2020	2021
NAISSANCES	5	2	6	6
MARIAGES	1	0	1	2
DECES	1	1	2	2

Selon l'INSEE, la population à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 est de 409 habitants.

## LES ENTREPRISES ET ARTISANS DE LA COMMUNE

Pascal ROCHER

Horloger  
18 Grande Rue

LES LUMIGNONS DES BOIS

Entreprise- Luminaires d'ambiance  
26 Grande Rue

Frédéric MAZINGUE

Entreprise de peinture  
Multi services  
66 Grande Rue

SHP Entreprise

Systèmes Hydrauliques et  
Pneumatiques  
72 Grande Rue

GUIGAND INDUSTRIES SERVICES

Chaudronnerie et tuyauterie  
industrielle  
2 rue des Tilleuls

Gilles FENAILLES

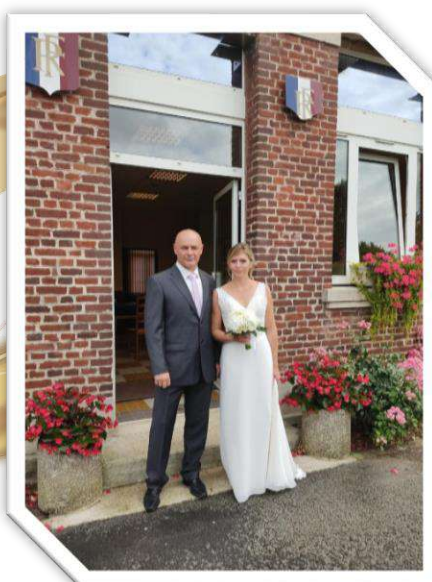
Boucher-charcutier  
1 bis rue de l'Eglise

AUDREY COIFF

14 rue du Bois  
06 66 82 58 97

## LES EVENEMENTS DE L'ANNEE

Le Mariage de Franck et Nathalie





Cérémonie du  
11 novembre



Monsieur FAGOO Maurice,  
Maire Honoraire, Madame  
FOYART Simone, Adjointe et  
Monsieur GUIGAND Yann,  
Maire sont allés souhaiter un  
bon anniversaire à Madame  
LEMAIRE Renée pour ses  
100 ans. Entourée de sa  
famille, elle a beaucoup  
apprécié cette délicate  
attention.

## REMERCIEMENTS



ENTREPRISE  
**TALMANT**  
Electricité générale  
Dépannage - Chauffage électrique  
Gestion d'énergie

539 rue Basse - 60310 LAGNY  
Port. 06 25 83 78 70  
Tél. 03 44 30 08 34  
Fax : 03 44 40 52 23  
entreprise-talmant@orange.fr

Nous remercions pour leur participation à l'impression de notre bulletin et leur travail au sein de la commune, l'entreprise d'électricité générale TALMANT, l'entreprise BOCQUET maraicher, la société de serrures et ferrures EUROP'SIGNAL, l'entreprise de rénovation DEMULE et l'entreprise générale de bâtiment BLM.



**Matthieu BOCQUET**  
Producteur

Vente directe - le samedi de 9h à 18h

Distributeur automatique  
7jours/7 de 7h à 22h

141, Grande Rue  
60310 **CRAPEAUMESNIL**  
**06 87 04 14 96**

**SAS EUROP'SIGNAL**

31 rue de Beaucourt 80118 LE  
QUESNEL

Tel. 03.22.94.32.71

Email. [europsignal@wanadoo.fr](mailto:europsignal@wanadoo.fr)

<https://www.europsignal.fr//>

**SARL DEMULE**



**RÉNOVATION**

- Menuiserie bois / pvc
- Plâtrerie & Isolation
- Peinture & Béton ciré

33, rue François Mitterrand 80700 ROYE  
**06.32.28.59.21**  
sarldemule@gmail.com



**ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE BATIMENT**

Tous travaux : Neuf et Rénovation  
Couverture - Maçonnerie - Plomberie - Chauffage  
Menuiseries - Energies Renouvelables

9 rue de la Divette - 60310 DIVES  
☎ 03 44 43 66 87  
[blm.dives@wanadoo.fr](mailto:blm.dives@wanadoo.fr)

